

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN
ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Benjamin GOLDLUST et Catherine NOTTER

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire ; le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux bulletins.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une indication historique.

Avec vingt-quatre candidats qui ont passé, cette année, l'épreuve orale à option « traduction et commentaire d'un texte latin », le jury a, après la légère baisse de 2019 et la suppression de l'oral en 2020 compte tenu du contexte sanitaire, retrouvé des effectifs habituels. Le cru 2021 a laissé une impression mêlée : si l'ensemble est de qualité, le jury a été frappé de constater cette année deux spécificités : une prestation malheureusement des plus faibles en langue (remontée par l'histoire ancienne et finalement notée 7) et une baisse très nette des prestations exceptionnelles, que le jury – dont la capacité d'enthousiasme reste pourtant intacte ! – a généralement l'occasion et le grand plaisir de noter 20. Pour autant, le nombre de candidats ayant proposé une traduction et un commentaire honorables, voire très honorables, est en augmentation significative, ce qui explique aussi, d'un point de vue strictement arithmétique, la montée de la moyenne globale – étant entendu que, comme d'habitude, l'épreuve de latin, couplée avec l'épreuve d'histoire ancienne, donne lieu à une note unique. En 2021, la moyenne de cette épreuve combinée s'établit ainsi à 13,61, ce qui – en valeur comparée par rapport aux sessions précédentes – est élevé, ce dont le jury ne peut, du reste, que se féliciter, tout en regrettant, cependant, les performances remarquables ou exceptionnelles qu'il ne lui a pas été donné d'entendre cette année.

Nous ne reviendrons pas sur le déroulement classique de l'épreuve, que les candidats connaissent bien et pour lequel nous nous permettons de renvoyer aux rapports antérieurs, et notamment à celui de 2019. Le cru 2021 de l'épreuve de spécialité latin a vu, en revanche, comme en tronc commun, l'instauration de deux nouveautés : l'abandon du recours aux éditions unilingues, type Teubner ou Oxford, à partir desquelles étaient jusque-là interrogés les candidats, au profit de textes imprimés sur des feuilles volantes, et le passage à 1h30 du temps de préparation. Le recours aux textes volants nous a semblé bien fonctionner et, loin de gêner les candidats, faciliter leur approche de l'épreuve. Le jury peut ainsi présenter aux candidats un texte philologiquement stable, dont il a pu étudier et peser de près toutes les leçons

problématiques. Mais surtout, il nous semble que les candidats – car c’est bien à leur intérêt à eux que veille scrupuleusement le jury – ont une meilleure vision de leur sujet quand celui-ci présente, sur une (ou deux) page(s), le texte (affranchi de l’apparat critique, qui n’a pas à être pris en considération dans le cadre de l’épreuve) muni de son titre, de ses références, éventuellement d’un chapeau permettant de le situer, et des notes de vocabulaire (parfois nombreuses) permettant, normalement, sa lecture aisée. Rappelons que la politique du jury, s’agissant du vocabulaire, est libérale : tous les mots, même s’ils sont en nombre important (ce qui est souvent le cas en poésie), qui ne semblent pas devoir être absolument connus des candidats leur sont systématiquement donnés. Il reste, pourtant, que les spécialistes de lettres classiques ont, cette année, manifesté une connaissance insuffisante du vocabulaire de base, qu’il convient d’apprendre régulièrement. Nous donnons ci-dessous, à titre indicatif, une liste de mots courants dont le jury a été étonné de constater l’ignorance, *a fortiori* en option : *uterque, quisque, cuncti, tantus, parum, prope, ueho, parco, ruo, pario, miror, munus, finis, letum, libido ...*

S’agissant du passage à 1h30 du temps de préparation, le caractère technique de notre épreuve rend peut-être moins évidents que dans d’autres disciplines les bénéfices de la réforme. De fait, chez nous, il s’est confirmé que les candidats soit comprennent d’emblée, soit ne comprennent pas (avant la reprise, en tout cas) tel passage de leur texte. Du point de vue de la traduction, l’allongement de la durée de préparation n’a pas eu des effets spectaculaires. Pour le commentaire, cependant, les meilleurs ont pu creuser les choses avec plus de finesse et de rigueur et présenter parfois un « vrai » commentaire (qu’il soit linéaire ou composé, peu importe, pourvu qu’il soit construit et annonce une ligne directrice). Il reste que de nombreuses mises au point, en histoire littéraire et s’agissant du vocabulaire technique, doivent être faites : le jury a, en particulier, été frappé de constater la difficulté éprouvée par les candidats pour aborder les textes élégiaques et le sens erroné qu’ils donnent à l’élégie antique. Le genre de l’épithalame est inconnu. Plusieurs optionnaires nous ont parlé de « lignes » pour commenter un texte poétique... Il y a là plusieurs ajustements à faire et l’on souhaiterait, d’une manière générale, une plus intime connaissance de l’histoire littéraire, des genres, des formes et des tons, qui permettrait aux candidats d’être plus précis et de ne pas plaquer artificiellement telle fiche ou tel cours sur le passage qu’ils ont à commenter.

Cette année, les auteurs proposés aux optionnaires ont été : Augustin, Catulle, Horace, Juvénal, Lucain, Macrobe, Pline le Jeune, Plaute, Properce, Stace, Tacite, Tertullien et Virgile.